

Le témoignage en classe ou auprès de la classe : avec quels apprentissages de la critique de sources ?

Charles Heimberg, Université de Genève

Colloque *Penser les frontières des savoirs dans et sur le monde social. Quels apprentissages des élèves face aux enjeux contemporains ?*

Axe 3 : Construction et reconstruction de savoirs pour agir sur le monde

Symposium *Le témoignage oral entre mémoire et passé : ressource ou obstacle à l'apprentissage scolaire de l'histoire*



Genève, 28 juin 2019



*Symposium **Le témoignage oral entre mémoire et passé : ressource ou obstacle à l'apprentissage scolaire de l'histoire.***

Axe 3 : Construction et reconstruction de savoirs pour agir sur le monde

Organisation : Nadine Fink (HEP Vaud) ; Charles Heimberg (Université de Genève)

Discutante : Sabrina Moisan (Université de Sherbrooke)

Intervenant.e.s : Sylvain Doussot (Université de Nantes), Nadine Fink (HEP Vaud), Charles Heimberg (Université de Genève), Amalia Terzidis (HEP Valais)

Présentation du symposium

Le discours des historiens sur le passé des 50 à 100 dernières années apparaît souvent dans l'espace public comme une parole secondaire. La parole première est ainsi détenue par les médias et par les témoins auxquels ces mêmes médias servent de tribune. Ceci d'autant plus que le témoin est généralement perçu comme celui dont l'expérience permet de dire « comment c'était vraiment ». Cette configuration met en tension la mémoire portée par les acteurs du passé et l'histoire en tant que récit interprétatif de ce même passé. De nombreux travaux dans le domaine de l'histoire orale montrent pourtant que les témoignages peuvent donner accès à des informations sur ce passé que les archives traditionnelles ne fournissent pas, à condition toutefois de les soumettre à une analyse critique comme pour toute documentation historique.

Les témoignages oraux sont appelés en milieu scolaire non seulement à devenir des vecteurs de transmission intergénérationnelle d'une mémoire collective, mais également à participer à des dispositifs didactiques jugés propices au développement d'une pensée historienne chez les élèves. Il s'agit dans ce symposium d'évaluer à quelles conditions le processus de dénaturalisation (le témoin ne dit pas la réalité du monde) et d'analyse discursive et factuelle que requièrent les témoignages oraux en tant que sources de connaissance et de compréhension du passé peut constituer une occasion de former une pensée critique à l'égard des discours dans et hors l'espace scolaire.

Ce symposium met en dialogue différents cadres théoriques et questionnements empiriques afin d'explorer la potentialité didactique de l'utilisation du témoignage oral en classe d'histoire et en formation initiale à l'enseignement.

Communication 2 : Le témoignage en classe ou auprès de la classe : avec quels apprentissages de la critique de sources ?

Charles Heimberg, Université de Genève, Édhice, charles.heimberg@unige.ch

L'histoire orale, fondée sur des recueils de témoignages et leur analyse historienne, s'est notamment développée pour intégrer à l'intelligibilité du passé les voix des sans-voix, de celles et ceux, souvent subalternes, qui n'ont pas laissé de traces dans les archives traditionnelles : des ouvriers (Alessandro Portelli, *La città dell'acciao*, rééd. 2017), des femmes (Anne Roche & Marie-Claire Taranger, *Celles qui n'ont pas écrit*, 1995), mais aussi

des agents de l'administration porteurs de savoirs en marge des traces officielles qu'ils ont produites (Florence Descamps, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone*, 2001). Elle est restée longtemps marginale dans l'historiographie française qui ne prenait pas sa valeur documentaire au sérieux (Philippe Joutard, *Histoire et mémoires, conflits et alliances*, 2015). Cependant, le contexte de la disparition progressive des derniers d'entre eux a récemment attiré à nouveaux frais l'attention des historien·nes sur l'importance de l'apport des témoignages pour la connaissance et la transmission de l'histoire des faits traumatisques du XX^e siècle, en particulier la Seconde Guerre mondiale.

Dans le cadre scolaire, et dans ce contexte, l'usage des témoignages écrits, audiovisuels ou directs connaît probablement un certain essor, même si nous manquons d'enquêtes à ce propos, encouragé notamment par des initiatives ponctuelles comme la Journée de la mémoire. Pour la Grande Guerre, des lettres de poilus sont de plus en plus présentes dans les manuels et les ressources pédagogiques, et il arrive que des élèves soient invités à écrire eux-mêmes de telles lettres en se mettant à leur place, ce qui ne manque pas de soulever des questions sur les apprentissages que cela permet vraiment. Par ailleurs, les expériences récentes de rencontres d'élèves avec des survivant·es et des témoins direct·es de la criminalité nazie et de la Déportation, qui vont devenir de plus en plus rares et improbables, ont donné lieu à des expériences qui mériteraient d'autant plus d'être interrogées que cette pratique pourra se transposer sur des faits historiques traumatisques plus récents, mais de nature différente.

Cette communication examine la question de l'usage du témoignage en classe à partir d'une expérience de plusieurs années d'enseignement d'un cours de master destiné à des enseignant·es en formation. Sa validation passe par la réalisation d'une expérience de recueil de témoignages, ainsi que par son analyse, les étudiant·es étant par ailleurs invité·es à réfléchir, sur la base de cette expérience, à l'intérêt d'une telle démarche non seulement pour eux-mêmes, mais aussi dans la perspective d'un témoignage organisé en classe, voire, le cas échéant, de recueils de témoignages par les élèves eux-mêmes.

Trois aspects seront notamment évoqués : tout d'abord, le caractère émotionnel et unique de l'expérience relationnelle avec le témoin et ses effets positifs ou problématiques, de facilitateur ou d'obstacle, par rapport aux apprentissages visés ; ensuite, la nature de l'histoire mise à jour par les témoignages, l'extension qu'ils rendent possible de tout ce qui en fait partie et la prise de conscience consécutive à cette densification du regard sur le monde social ; enfin, la question du rapport à la vérité, de la nature des propos testimoniaux et de la nécessité de leur analyse critique qui, même bienveillante, ne va pas toujours de soi sous l'effet de l'expérience émotionnée susmentionnée.

En fin de compte, il s'agira d'associer l'expérience de fabrication d'une source orale à la fonction critique qu'exerce l'histoire comme science sociale à l'égard de tout document ; et dans ce cas, tout en montrant la richesse potentielle, de préciser en quoi ce type de document sert en même temps la perception de l'étrangeté du passé en tant qu'évocation d'un monde tout autre, que seul le témoin a connu, mais qui n'est plus non plus le sien désormais.

Témoignages et enseignement de l'histoire : une affaire de frontières...

... entre le monde savant et le monde profane (ce qui est parfois contesté, et contestable) ;

... entre l'histoire académique et l'histoire populaire / d'en bas / des acteurs et actrices ;

... entre la vision globale, parfois surplombante, et une vision particulière, qui peut fournir de l'inédit ;

... entre l'expression orale et l'expression écrite ;

... entre l'histoire et la littérature / l'histoire et la justice.

Didactique de l'histoire. Témoignage et transmission du passé

Dans le cadre d'un cours de maîtrise donné depuis 8 ans, des étudiant-es en sciences de l'éducation, pour la plupart en formation initiale à l'enseignement primaire, effectuent un travail de réflexion fondé sur l'expérience d'un recueil de témoignage.

Sans que cela ait donné lieu à une enquête scientifique, des retours d'étudiant-es évoquent l'intérêt de l'expérience forte que constitue ce recueil de témoignage.

Une part significative de ces témoignages relèvent de la sphère familiale de l'étudiant-e ou de l'un-e des étudiant-es (en cas de duo).

Au début de mes témoignages, je précise toujours que je ne parle pas pour attendrir mon auditoire, ni m'attendrir sur mes souffrances passées, mais bien plutôt pour faire appel à leur raison, à leur sens critique, les amener à réfléchir sur cette idéologie monstrueuse que fut le nazisme et à s'opposer avec conviction à la résurgence d'un tel régime.

Noëlla Rouget, « Préface », in Irène Mahier, *Entre mémoire collective et mémoire familiale. L'héritage d'un trauma collectif lié à la violence totalitaire*, Genève, ies-éditions, 2006, p. 7.

Le témoin chercheur-participant

Apport de Marie-José Chombart de Lauwe

*Présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation
Résistante, déportée à Ravensbrück*

**Colloque “Témoins et témoignages,
Figures et objets du XX^{ème} siècle”
organisé par la Fondation**

Paris 13, 14, 15 décembre 2012





« Il y a des histoires que seuls des écrivains peuvent transmettre »,
déclarait en février 2010 Jorge Semprún (1923-2011), ancien rescapé du camp de Buchenwald et écrivain renommé.

En 2019, une enseignante de Palerme a été suspendue après dénonciation d'un activiste d'extrême-droite à cause d'un travail de ses élèves sur la mémoire qui reliait passé et présent. Cette mesure sera finalement annulée après une mobilisation syndicale et citoyenne, ainsi que l'invitation de la classe au Sénat par l'ex-déportée et sénatrice à vie Liliana Segre.



© capture d'écran via *La Repubblica*

Rosa Maria Dell'Aria

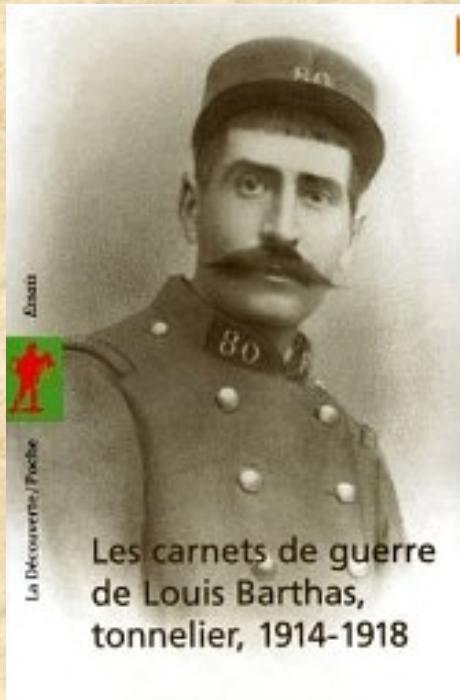
« *Mais alors, célébrer une Journée de la mémoire, qu'est-ce que cela signifie ? Cela signifie s'engager pour protester contre ce qui arrive aujourd'hui, et ne pas se laisser manipuler par une politique nationaliste et xénophobe qui risque de faire se répéter les erreurs d'hier* », ont écrit ces élèves au terme de leur travail.



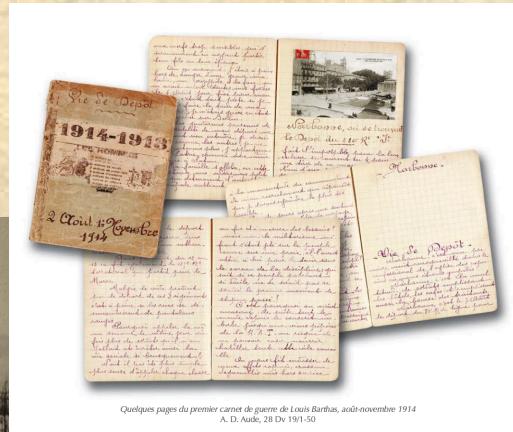
La professoressa Rosa Maria Dell'Aria con le senatrici a vita Liliana Segre e Elena Cattaneo.

Une question se pose après cette affaire qui s'est finalement bien terminée : que serait-il advenu pour cette enseignante s'il n'y avait plus de témoin victime des lois raciales de 1938 et rescapée d'Auschwitz ?

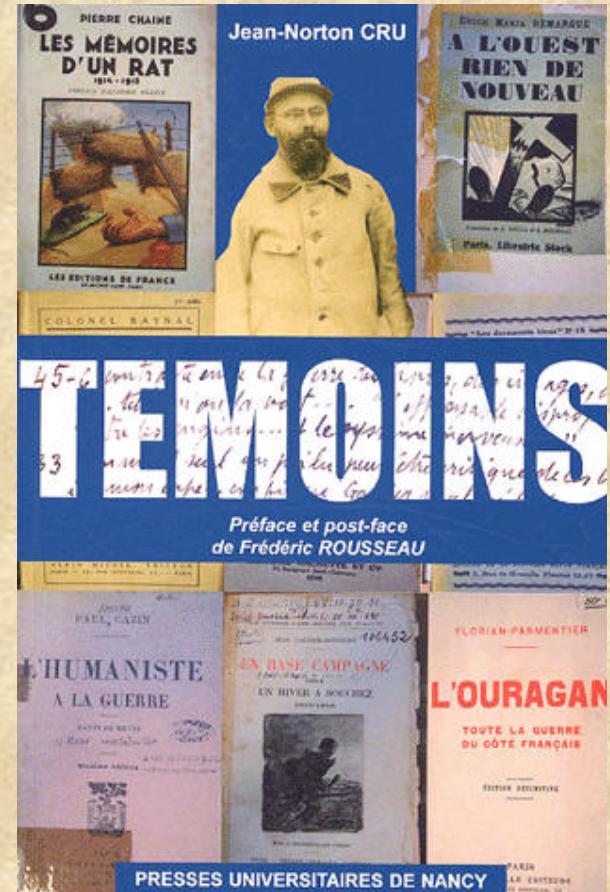
Avec les témoins de la Grande Guerre, qui ont écrit, des témoignages toujours accessibles



1^{ère} édition 1978. Voir: audealaculture.fr/sites/default/files/Archives/carnet_14-18_interieur.pdf

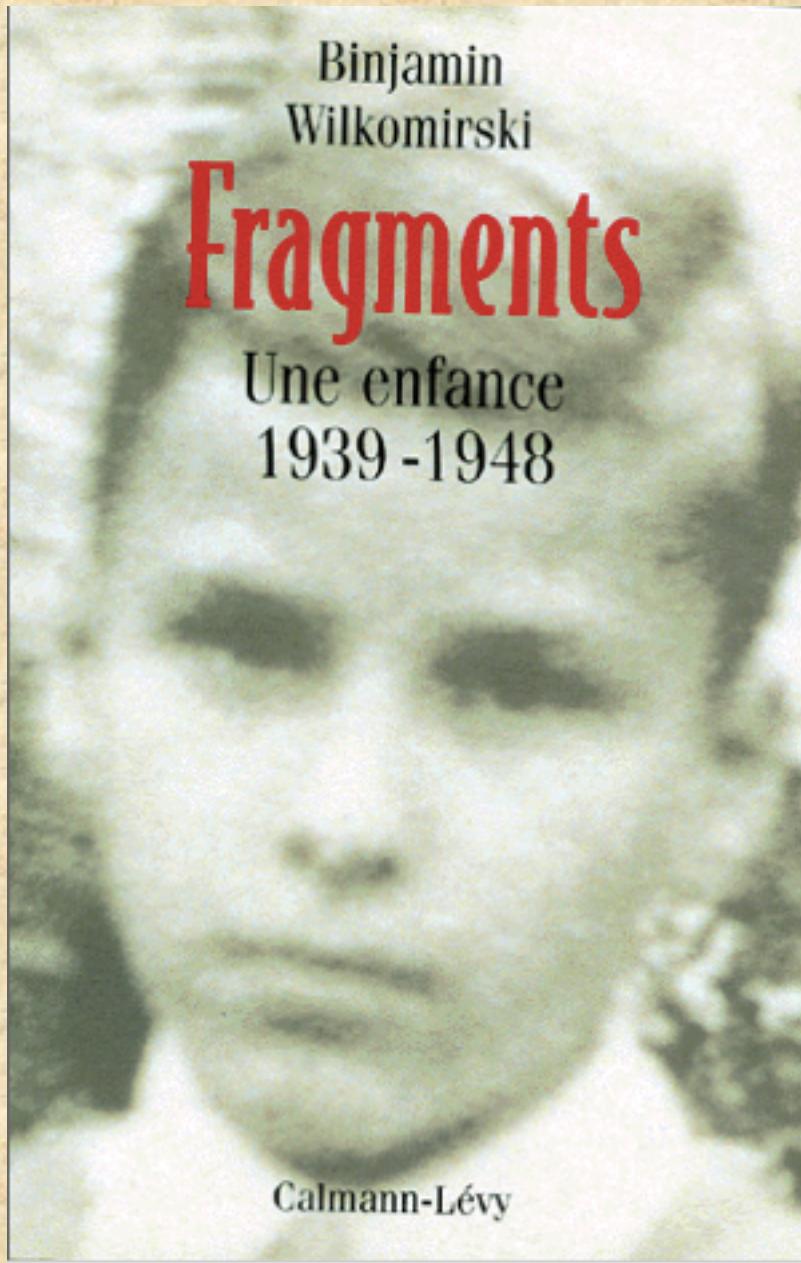


Quelques pages du premier carnet de guerre de Louis Barthas, août-novembre 1914
A. D. Aude, 28 Dv 191-50



Publication originale en 1929.

Réédition critique par Frédéric Rousseau aux Presses universitaires de Nancy en 2006.



1997,
(1995)

L'affaire Wilkomirski

La grave réalité d'une imposture...

La complexité d'une appropriation qui est peut-être plus complexe qu'une imposture...

Mais de toute façon, un gros problème pour l'histoire...



Moi, Rigoberta Menchu est né de cette rencontre privilégiée. Rigoberta parle pour exprimer sa colère et sa révolte (le terme de « rage » revient souvent dans le texte) et aussi pour sortir du trou noir, pour reconstruire une histoire et un sens au-delà des pertes, des arrachements et du deuil, pour mettre ceux-ci en perspective. Elle est entièrement dans cette parole, elle ne l'imagine pas objectivée.



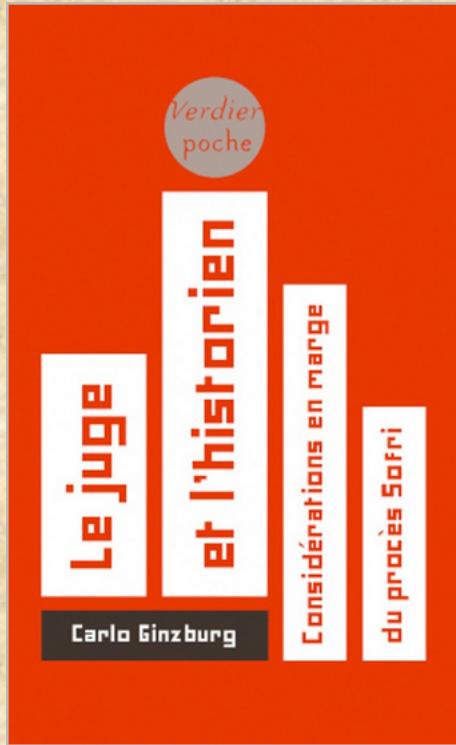
Critique internationale,
6, 2000, pp. 57-66.

Du bon usage des autobiographies... et de leurs critiques

À propos
de l'affaire Rigoberta Menchu

par Yvon Le Bot
et Cécile Rousseau

Comme c'est souvent le cas dans les sociétés orales, le récit ne postule pas une séparation nette du *je* et du *nous*. Bien au contraire, Rigoberta ne devient sujet, ne *naît à la conscience*, qu'à travers l'exercice d'incorporer, en la racontant, l'histoire des siens, en tissant ensemble et de manière inextricable le *je* et le *nous*. L'émergence du sujet individuel/singulier Rigoberta Menchu n'est pas séparable de l'émergence d'un sujet collectif/pluriel dans le Guatemala des dernières décennies, à travers une histoire déchirante, et c'est cette histoire que raconte Rigoberta, sur un mode à la fois épique et *subjectif*, mais non individuel au sens de l'individualisme occidental.



Carlo Ginzburg

Le Juge et l'Historien

Considérations en marge du procès Sofri

Verdier/poche

Traduction collective de l'italien.
Édition brochée épaisse (1997)

224 p.

9,63 €

ISBN : 978-2-86432-512-3

Parution : septembre 2007

Édition
originale
1991

Un historien a le droit de repérer un problème là où un juge rendrait un non-lieu. C'est là une divergence importante, qui suppose cependant un élément pouvant unir historiens et juges : l'usage de la preuve. (1^{ère} édition française de 1997, p. 23)

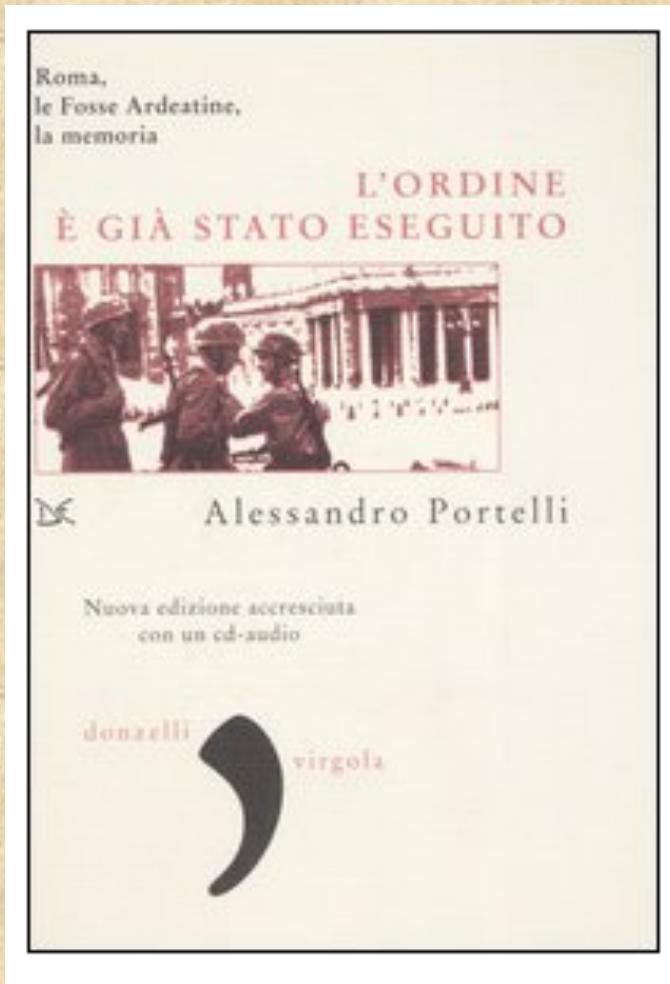
Mais il n'est pas toujours possible d'obtenir une preuve. (p. 23)

Les faits que juges et historiens examinent sont en partie différents, car ce qui est différent, c'est surtout leur attitude envers le contexte, ou plutôt les contextes. (p. 117)

Les chemins du juge et de l'historien, qui coïncident en partie, divergent ensuite inévitablement. Réduire l'historien au juge, c'est simplifier et appauvrir la connaissance historique ; mais réduire le juge à l'historien, c'est pervertir irrémédiablement l'exercice de la justice. (p. 118)

« *L'ordre a déjà été exécuté!* »

Un livre d'Alessandro Portelli



Cet ouvrage d'histoire orale, qui n'est malheureusement pas traduit, ouvre notamment deux perspectives nouvelles :

1. Quand, après des décennies, la même fausse rumeur s'exprime avec persistance (si les partisans auteurs d'un attentat contre les Allemands s'étaient rendus, il n'y aurait pas eu le massacre nazi des Fosses Ardeatines), elle devient un fait d'histoire à étudier dans ce statut particulier de rumeur.
2. Les entretiens avec des veuves des massacrés ont permis de mettre à jour un fait dont elles ne pensaient pas qu'il relevait de l'histoire : le harcèlement sexuel qu'elles ont subi de la part de l'administration.

Au-delà de ces ouvertures rendues potentiellement possibles par le recours aux témoignages, l'un des objectifs du cours susmentionné porte sur la difficulté de mettre éventuellement à distance le témoignage du point de vue des élèves, et ainsi la nécessité de soumettre tous les témoignages à la méthode et à la critique historiennes.

Il est en effet très difficile de mettre en question la parole d'un-e témoin exprimée dans la classe.

Ainsi, le témoignage est appelé à être traité de manière critique comme n'importe quelle source historique.

L'expérience d'un recueil de témoignage implique un rapport relationnel spécifique et une forte dimension émotionnelle.

De ce point de vue, le fait que les étudiants choisissent souvent des témoins de leur famille ou incarnant leur identité est à la fois un problème et une richesse.

L'intérêt, c'est de montrer que la pratique de l'histoire ou de sa transmission a souvent quelque chose à voir avec sa propre identité (ego histoire).

Le souci, c'est que cela rend encore plus indispensable le travail de mise à distance critique du témoignage.

En demandant aux étudiant-es de réfléchir à la nature des informations sur le passé auxquelles ils accèdent à travers leur recueil de témoignages, c'est la nécessité de recontextualiser, d'historiciser ce qu'ils ont recueilli qui leur est donnée à voir.

Deux postulats sont simultanément vérifiés :

1. Cette démarche leur donne accès à des informations souvent inédites ou originales, que l'on ne trouve pas forcément dans les livres d'histoire ;
2. Ils doivent cependant replacer tous ces propos dans leur contexte, les croiser autant que possible avec d'autres visions, les relier à des visions synthétiques déjà construites par des historien-nes et qui peuvent éventuellement, il faut le vérifier, être enrichies par cet apport.

Ce qui est peut-être le plus difficile à faire construire, c'est l'idée que le témoignage est une source comme une autre, qu'elle doit donc être interrogée, vérifiée, croisée avec d'autres sources.

Concevoir le témoignage comme une source n'implique pas pour autant de développer la suspicion sur le propos du témoin, mais de bien réfléchir aux temporalités du témoignage (temps narré, temps narrant, temps d'écoute).

Pour conclure

L'expérience du recueil de témoignage, ou celle de l'étude de textes testimoniaux, mène à la nécessité d'un travail critique d'histoire, de contextualisation, de croisement des sources si possible, de synthèse en fonction du contexte du temps raconté et du temps racontant..

Ces conditions étant assurées, l'histoire orale ou le travail sur les témoignages en classe ont un énorme potentiel pour le développement d'une histoire scolaire mobilisant les modes de pensée de la discipline.